



204257 - Donner à son enfant tout nom apparemment beau cité dans le saint Coran

question

Certaines personnes donnent à leurs enfants le nom Layssa arguant qu'on peut utiliser tout mot employé dans le Coran pour en faire le nom d'un nouveau-né du moment qu'il ne véhicule pas un mauvais sens. Qu'en pensez-vous?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Ce qui est institué c'est de choisir un nom beau dans son apparence et son sens. Car il faut éviter un mot repoussant même quand il véhicule un sens correcte et un mot beau mais dont le sens ne l'est pas.

On a reçu l'interdiction d'approuver un nom sur la base de son apparence sans tenir compte de son vrai sens. C'est dans ce sens que Mouslim (2464) a rapporté d'après Abou Hourayrah (p.A.a) que le Messenger d'Allah (bénédictioin et salut soient sur lui) a dit: « Allah ne regarde pas vos apparences ni vos biens mais Il regarde vos coeurs et vos oeuvres. »

Le Prophète (bénédictioin et salut soient sur lui) a interdit l'usage de certains beaux noms quant à leur apparence car ils peuvent faire l'objet dans certaines tournures d'un mauvais usage. Mouslim (2137) a rapporté d'après Samourah ibn Djoundoub (p.A.a) que le Messenger a interdit qu'on appelle un enfant *Rabaah*, ou *Yassar* ou *Nadjiih* ou *Aflah*. Pourquoi? Le Messenger (bénédictioin et salut soient sur lui) en a expliqué la raison en ces termes: « Tu dis: est-ce que *Rabaah* est là? Et on te répond: non. Cette réponse négative revient à exclure le sens du nom: gain ou bonheur. Ce qui est désagréable à entendre, même si ce mauvais sens n'est pas voulu.

Ce hadith indique en plus que tout mot cité dans le saint Coran ne peut être correctement utilisé



comme nom de personne. En effet, *Aflah* figure bien dans le saint Coran puisqu'Allah le Très- haut a usité le terme Aflah au début de la sourate: (Coran,23:1) Pourtant le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) en a interdit l'usage comme nom de personne.

Si nous nous référons à l'enseignement du Prophète (bénédition et salut soient sur lui) , à celui de ses compagnons et aux ouvrages des ulémas et à la pratique des musulmans à travers les générations, nous ne trouvons personne qui se soit comporté autrement.

Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) nous a incité à choisir de beaux noms comme Abdoullah et Abdourrahman et ne nous a pas orienté vers l'adoption d'un nom pour sa simple utilisation dans le saint Coran. Que de noms cités dans le saint Coran qu'il est interdit de donner à son enfant comme Pharaon, Haman et Quaroun!

Nous n'avons pas trouvé que l'un des compagnons l'ait fait en dépit de leur amour et leur vénération du saint Coran qui dépassent de loin ce que nous en éprouvons.

Nous n'avons pas trouvé que l'un des ulémas ait recommandé l'adoption de tels noms. Les musulmans non plus ne l'ont pas fait. Bien au contraire, la plupart des musulmans, d'après ce que nous apprenons dans les ouvrages d'histoire et dans les biographies, portent des noms comme Abdoullah et Abdourrahman, Muhammad, Ahmad et consort. _

Il convient d'interdire aux gens l'adoption du comportement contraire et de leur expliquer qu'il ne correspond pas à la bonne conduite. Les pères doivent se conformer en ce qui concerne le choix du nom de leur enfant aux règles indiquées par les ulémas dans leurs ouvrages inspirés par la Sunna du Prophète (bénédition et salut soient sur lui). Pour en savoir d'avantage sur les règles à suivre pour choisir un nom pour un enfant, voir la réponse faite à la question n° [7180](#) . Voir encore la réponse donnée à la question n° [1692](#) pour connaître les critères des noms interdits ou réprouvés.

Allah le sait mieux.